



LÉON COQUINET  
MONTPELLIER

Monsieur Terques Pierre  
Septembre  
Gabels



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT  
DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.

20 DEC. 82  
EPINAL

Messieurs Voirin et Parmentier  
à  
Mirecourt.



100  
80  
80  
360  
4320  
2720  
80  
960  
1320  
80  
960  
160  
12  
80  
1120  
160  
2720  
9320  
3120  
1800  
1740

4088,60

100  
80  
80  
360  
4320  
2720  
80  
960  
1320  
80  
960  
160  
12  
80  
1120  
160  
2720  
9320  
3120  
1800  
1740

Numéros de divers n°s  
mont 5 1/2%

obligation chemin de fer  
tout foucau  
spécialité  
à la suite de  
action chemin de fer



Monsieur Lefrançois Dr. J.

de la Cour de Am. Gen.

(Calvados.)

à Caen.



Monsieur Dupré - M<sup>g</sup> en chef  
faubourg des minimes  
Couboure



Nécessité de fermer.  
Pour le Procureur Impérial  
à Melun empêché.

Le Substitut,

Monsieur

Monsieur le baron

de Coubert

Département de Seine et marine





*C. Mout*

*Supr<sup>e</sup> M<sup>re</sup> en vint  
Faubourg des minimes  
Coulbouse*



*Monsieur A. Bourrel  
Banquier  
Larroque d'olmes  
ariège*



*Monsieur Bessac  
rejt.  
St. Nazaire  
Lorzhon*







Messieurs Azais & Abram  
N<sup>os</sup> 4 quai



Castres  
Tarn

Messieurs



Pontenay - Fortete & fils  
Belgique  
à Aurillac  
Cantal



✕  
N<sup>os</sup> 177

Monsieur L'Abbé Louis Petit  
Directeur de l'École et du Mesnage de Sainte Philomène,  
- 3, rue de Dantzig, 3 -  
Paris - Vaugirard -



*M. J. J. J.*

*Rose frères négociants*

*a Lille no 2*

*Rue Des augustains, n° 14*

CRASSOUL

*Monsieur Bonnet Dupont  
Fayard  
Apt*



*(Vaucluse)*



*M. J. J. J.*



*Dupré n° 27  
faubourg des minimes*

*Toulouse*







15.10



Monsieur Dupré n<sup>o</sup> 1 en vue

Subourg des Minimes.

Grubouze

H. Garreau



Madame

M<sup>me</sup> Mesplis

Negre

Tamers

Diegel



Monsieur Garrys, p<sup>re</sup>,  
au Château Canton, 6<sup>me</sup> de St-Sulpice  
Canton du Carbon, Blanc

- Giroude







Mademoiselle J. Tachard  
3 bis. Rue Cailla

S. et Oise

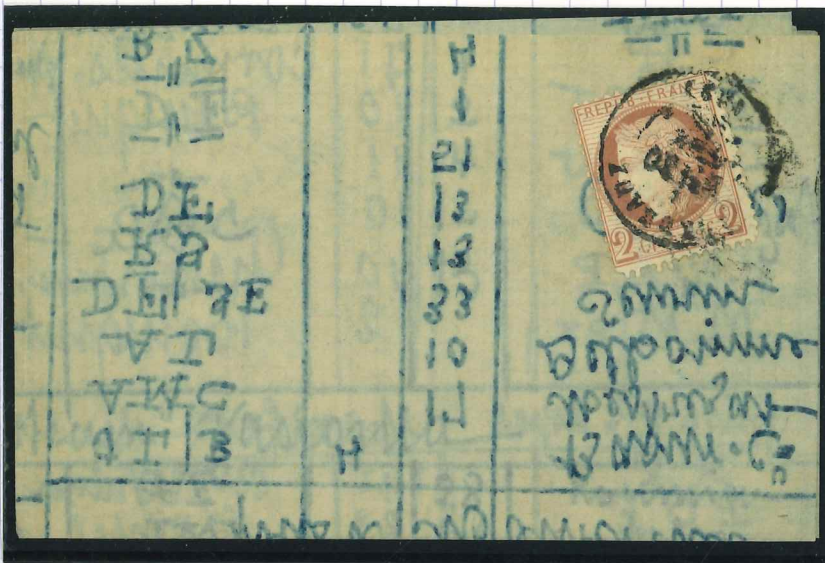
Meudon



Monsieur  
Le Marquis de Mademoiselle  
Marquis de ~~de~~ ~~de~~ ~~de~~  
Saintes



Monsieur  
Le P<sup>re</sup> Chéopin. d.  
Brenon d'Es au château  
L. Césaire qui est par  
(Charente Inf<sup>re</sup>) Saintes.





Monneur

Morin agréé

quai du Havre n° 106

— Rouen

Seine Inf<sup>re</sup> =



Monsieur Francois Jehannot  
fabricant de papiers

— Annonay



Monneur

~~Dondet nigr~~

~~Castelmoron~~



Nécessité de fermer.  
Pour le Procureur Impérial  
à Melun empêché.

Le Substitut,

*A. Hanef*

Département d



*A Monsieur*

*le Maire*

*Coubert*

PARQUET DU TRIBUNAL DE PAMIRS.

Nécessité de fermer.

Le Procureur Impérial

*Chapuis*



Monsieur

*le Maire,*

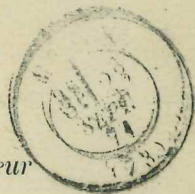
*à Esclagne. Vieix*

NÉCESSITÉ DE CLORE.

Le Procureur de la République  
Près le Tribunal de Meaux

*Audouin*

A Monsieur



*le Maire à*

*La Ferté, S. Jouarre*





Monsieur Mordagne,  
Pharmacien  
à Castelnaudary



Monsieur Ch. Bülfer  
62 rue de Solme 62  
Bâle  
Suisse



Monsieur  
le Maire  
Lavenalet (carrière)  
arrondissement de...

Angleterre

PD



William James Esq  
& Bill St  
Edinburgh

N. B.



PD



*Monsieur*  
R. J. Martin

50 Lower Sackville St

50  
HA  
MR 20  
PAID

Dublin

Angleterre

CONSEIL DE PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

CONTENTIEUX.



Monsieur Portier, Ingenieur Du Canal  
de St Martory  
à Coulon, Rue Bayard, 44 -



Jules Pige & Co

TOULOUSE

M. Mousu



Masson  
à Grisolle

Parr et Garreau



Verso  
Bureau de Poste



M. Mousu

Ch. M. Baillie

negot. à  
Parr et Garreau  
Gura



Monsieur A. Charbaté

Benquier  
à Villeneuve Lot



*M. J. G.*

*Supplé est en ains  
faubourg des Minimes  
Toulouse*

*Bien Vrai*



*M. Adame  
M. Barthelemy  
Beziers*



*M. Mousnier  
M. Le Maire  
de la Commune  
d'Arlequin  
par Laroque*



RENAUD-PALLEZ  
MAROQUINIER A METZ

METZ  
5 19  
FEVR.  
70



Monsieur

P. Ricord Hoige

Rue Dieu 13

Paris

DE LANTELME AINÉ & C<sup>ie</sup>  
MARSEILLE

MARSEILLE  
11  
AVRIL  
61

PD

no  
no

Messieurs

S. Gastaldi & C<sup>ie</sup>

PD

à Gènes



(Italie)

AVIGNON  
16  
MAY  
70



Monsieur J. M. Belard  
à S<sup>te</sup> affrique

(Aveyron)

CAPITOULAT IMPOSITIONS DE LA VILLE DE TOULOUSE:

de *J. Meunier*  
MOULON

AVIS donné à tous les Redevables des charges Royales,  
pour l'année 1778.

M. *Maynard fils aîné*

Vous êtes averti que les Rôles des Impositions de l'année  
1778 sont arrivés, que tous les termes pour les paiemens  
sont échus, & que vous êtes compris dans lesdits Rôles,

S A V O I R ;

Capitation, f<sup>o</sup>. 141 23

Taille, f<sup>o</sup>.

20<sup>e</sup> Des Maisons, f<sup>o</sup>.

20<sup>e</sup> D'Industrie, f<sup>o</sup>.

20<sup>e</sup> Des Rentes, f<sup>o</sup>.

TOTAL..... 23

Nta. N'oubliez pas  
d'apporter cet Averti-  
sissement lorsque vous  
viendrez payer.

Vous êtes prié d'envoyer payer au Préposé à la Recette des De-  
niers Royaux, au Bureau établi à l'Hôtel de Ville, vos Impositions  
dans huitaine, sans quoi vous y serez contraint par les voies prescrites  
par l'Arrêt du Conseil du 25 Mai 1746.

Vous êtes de plus averti que le Préposé étant obligé de compter de  
toutes les Impositions à la fin de la présente année 1778, il sera forcé  
d'agir sans ménagement contre ceux qui seront en retard d'avoir  
satisfait à leurs charges. A Toulouse, le

J'ai reçu de M. Maynard vingt trois livres  
pour sa Capitation 1778. ci devant a Toulouse le  
4 Fev. 1779 *B. Bonhomme*

RECOMMANDÉ



Le siècle au fil du timbre

Monsieur RAMI Jacques  
09300 DREUILHE

\* Expédié par  
M  
Dont à  
Rue  
\* L'inscription du nom et de l'adresse de l'expéditeur  
est facultative.

CARTE PNEUMATIQUE



M

Voir au verso.

Pour ouvrir la carte, déchirer en suivant le pointillé.



























BLOC DE FRANCHISE  
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE



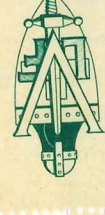
DE LA LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS  
CONTRE LE BOLCHEVISMES



0,006,052



2. 4. 42





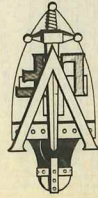
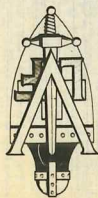
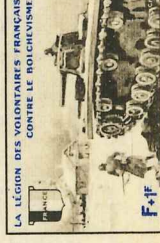
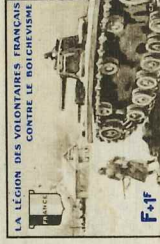
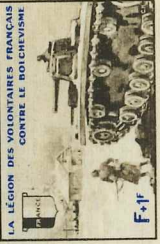
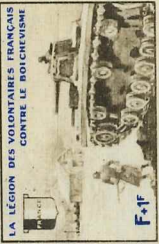
0,006,055

2. 4. 42



0,006,053

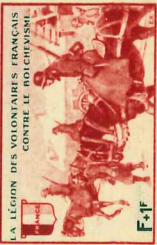
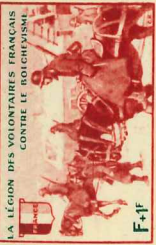
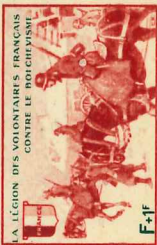
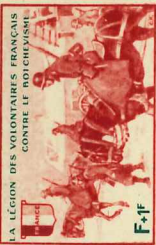
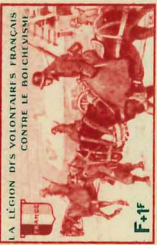
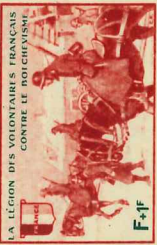
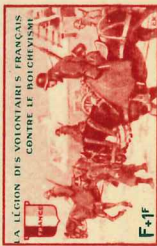
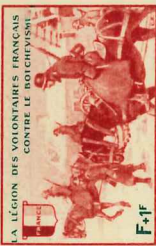
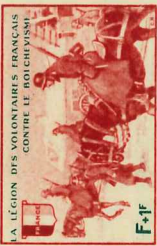
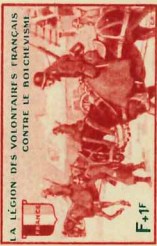
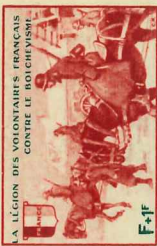
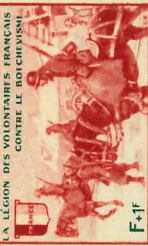
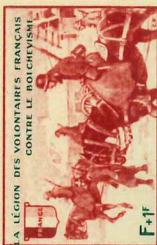
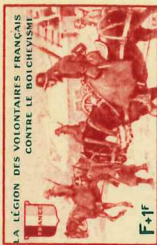
2 . 4 \_ 42



0,006,055



2 - 4 - 42











COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

300 Bureaux d'Expéditions - Liste dans les B<sup>aux</sup> de Postes

REMBOURSEMENT

N<sup>o</sup> d'Ordre: 34

N<sup>o</sup> du Dépôt: 85

REMBOURSEMENT

Service Conc<sup>e</sup> l'Ad<sup>m</sup> des Postes

FLUCTUAT NEE MERGITUR

COLIS POSTAUX DE PARIS

30

DIRECTION

25 Rue du Louvre (Téléph)

400 B<sup>aux</sup> DE TABAC DÉPOSITAIRES

25 Cent. CINQ Kilog.

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADM<sup>n</sup> DES POSTES

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

300 Bureaux d'Expéditions - Liste dans les B<sup>aux</sup> de Postes

REMBOURSEMENT

N<sup>o</sup> d'Ordre: 11

N<sup>o</sup> du Dépôt: 60

REMBOURSEMENT

Service Conc<sup>e</sup> l'Ad<sup>m</sup> des Postes

FLUCTUAT NEE MERGITUR

COLIS POSTAUX DE PARIS

166

25 Rue du Louvre (Téléph)

25 Cent. CINQ Kilog.

600 B<sup>aux</sup> DE TABAC DÉPOSITAIRES

161

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADM<sup>n</sup> DES POSTES

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

300 Bureaux d'Expéditions - Liste dans les B<sup>aux</sup> de Postes

REMBOURSEMENT

N<sup>o</sup> d'Ordre: 37

N<sup>o</sup> du Dépôt: 85

REMBOURSEMENT

Service Conc<sup>e</sup> l'Ad<sup>m</sup> des Postes

FLUCTUAT NEE MERGITUR

COLIS POSTAUX DE PARIS

161

25 Rue du Louvre (Téléph)

25 Cent. CINQ Kilog.

600 B<sup>aux</sup> DE TABAC DÉPOSITAIRES

374

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADM<sup>n</sup> DES POSTES

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

300 Bureaux d'Expéditions - Liste dans les B<sup>aux</sup> de Postes

REMBOURSEMENT

N<sup>o</sup> d'Ordre: 7

N<sup>o</sup> du Dépôt: 60

REMBOURSEMENT

Service Conc<sup>e</sup> l'Ad<sup>m</sup> des Postes

FLUCTUAT NEE MERGITUR

COLIS POSTAUX DE PARIS

121

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADM<sup>n</sup> DES POSTES

5 KILOG. O<sup>u</sup> 25

600 B<sup>aux</sup> DE TABAC DÉPOSITAIRES

58.6

23, RUE DU LOUVRE 23

TELEPHONE

DIRECTION

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

300 Bureaux d'Expéditions - Liste dans les B<sup>aux</sup> de Postes

REMBOURSEMENT

N<sup>o</sup> d'Ordre: 108

N<sup>o</sup> du Dépôt: 125

REMBOURSEMENT

Service Conc<sup>e</sup> l'Ad<sup>m</sup> des Postes

FLUCTUAT NEE MERGITUR

DE L'ADMINISTRATION DES POSTES

COLIS POSTAUX DE PARIS POUR PARIS

50

30 23, RUE DU LOUVRE 100

RECEPISSE

REMI A L'ADM<sup>n</sup> DES COLIS POSTAUX DE PARIS, LE 192

pour M

rue (Carnet)

Le Colis postal N<sup>o</sup> 266

Nota: Ce récépissé délivré d'avance est nul s'il n'est revêtu de l'imbr ou de la signature du dépositaire ou de l'employé

COLIS POSTAUX DE PARIS

DIRECTION: 23, rue du Louvre

8277 D

SERV<sup>ice</sup> CONC<sup>essionnaire</sup> DE L'ADM<sup>n</sup> DES POSTES

266



REMISSÉ A L'ADM<sup>n</sup> DES COLIS POSTAUX DE PARIS, LE 192

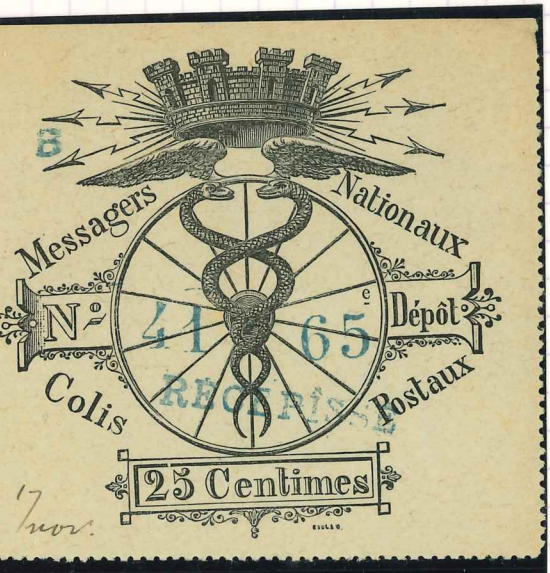
RÉCÉPISSÉ pour M

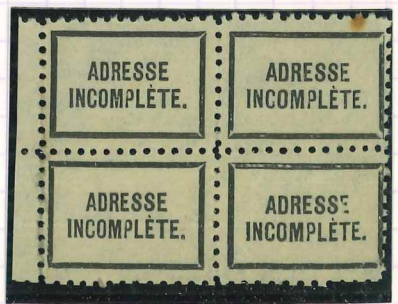
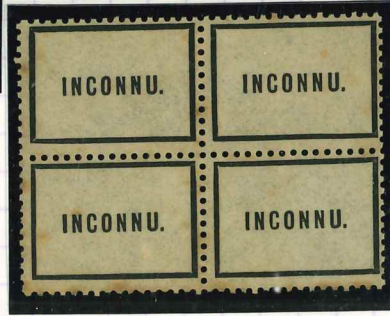
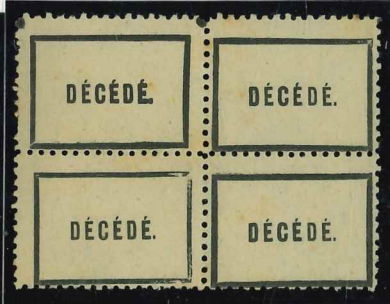
n<sup>o</sup> rue

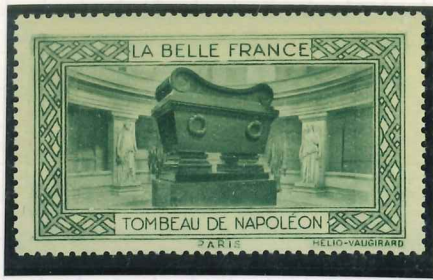
le colis postal N<sup>o</sup> 35 (Carnet )

NOTA: Ce récépissé délivré d'avance, est nul s'il n'est revêtu du timbre ou de la signature du dépositaire ou de l'employé.

TIMBRE ou SIGNATURE









OFFICIEL

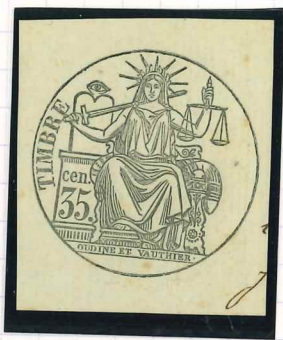


R NICE N° 191





*Paris Le 22 Octobre  
Henry G. Labou*











3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 150 Act. ou F. 4500.3%

F. 7.50

3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 90 Act. ou F. 2700.3%

F. 4.50



3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 80 Act. ou F. 2400.3%

F. 4.

3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 50 Act. ou F. 1500.3%

F. 2.50



3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 40 Act. ou F. 1200.3%

F. 2.

3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 30 Act. ou F. 900.3%

F. 1.50



3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 25 Actions

F. 1.25

3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 20 Act. ou F. 600.3%

F. 1.



3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 15 Actions

F. 0.75

3 Novembre 1846

COMPAGNIE  
DES AGENTS DE CHANGE  
de Bordeaux.

TIMBRE  
de 200 Act. ou F. 6000.3%

F. 10.







Numéro 9

SAMEDI, 26 AOUT 1865.

2<sup>e</sup> Année.

# BULLETIN RELIGIEUX

DU DIOCÈSE DE LA ROCHELLE ET SAINTES

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

PAR NUMÉRO DE 16 PAGES, FORMAT IN-8<sup>o</sup>,

Formant par année un volume de 832 pages

**Bulletin Religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes**

**M. Mainguet, juge de paix**

**Ch.-Inf.**

**à Surgères.**

à la rédaction doivent être adressées, franco, à M. le Rédacteur,  
au bureau du journal, rue Grosse-Horloge, 6.

*Toute insertion pour le N<sup>o</sup> du Samedi doit être déposée au plus tard le Mercredi précédent.*



LA ROCHELLE

Imprimerie de M<sup>me</sup> Z. DROUINEAU, rue de la Grosse-Horloge, 6.

1865.

104  
 Itē. auē cōpra. m. st. de fromēt  
 cessal. dandneu darchana. de  
 sobre. vna. vinha q̄ es entranceus  
 e es de nra senhora. iosta la vinha  
 de. pe. darchiana. e iosta la vinha  
 de. pe. darto saenreyre. e deu. pagar.  
 m. iors dauat la totz sanz. p. vna  
 liurazo q̄ fazē ala gleyza. p. mollē  
 marti milo. payre de mo payre.  
 e fey la charta. ga uiers tertol  
 meus. notari. ⁊ auē lagua.  
 la charta.

Item feyt alay gleyza  
 e yaden quinzenta q̄ a  
 fac fey totz gians

prumevramēt fazem . a mossenboz  
 le vesque . vi . d . oñ . de lozt sobeyna .  
 ff . iij . d . dela umbra que fo . de michel  
 ric de badal . al pla sant . pē .

ff . ii . s . daus . i . champs dal pla d . s .  
 ff . xij . d . de la terra daus fondeors . de  
 sus loz mous dalo le frans .

- Prumevramēt . fazem . a arnaut .  
 rogier de crest . xij . d . dela umbra  
 ques enconchas . sens deyme .

Loi du 25 Mai 1793.  quinze sols.  L'An 2<sup>me</sup> de la République.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de quinze sols,  
payable au porteur.

*Antin*

Série  502.

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR. LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.

LOI DU 24 OCTOBRE 1792.  
L'AN I<sup>er</sup> DE LA RÉPUBLIQUE.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de dix livres,  
payable au porteur.

*Coirand*

Série  4596<sup>me</sup>

La loi punit de mort le contrefacteur  
La nation récompense le dénonciateur

Loi du 25 Mai 1793. Série 2688 L'An 2<sup>me</sup> de la République.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de cinquante sols,  
payable au porteur.

*Laussay*

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR. LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.



Loi du 23 Mai 1793. EMISE PAR LA REPUBLIQUE quinze sols. PAR ET AVEC LE Sceau de la REPUBLIQUE L'An 2<sup>me</sup> de la République.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de quinze sols,  
payable au porteur.

*Antin*

Série 502.

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR. LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.

LOI DU 24 OCTOBRE 1792, L'AN I<sup>er</sup> DE LA RÉPUBLIQUE.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de dix livres,  
payable au porteur.

*Lairaud*

Série 4596<sup>me</sup>

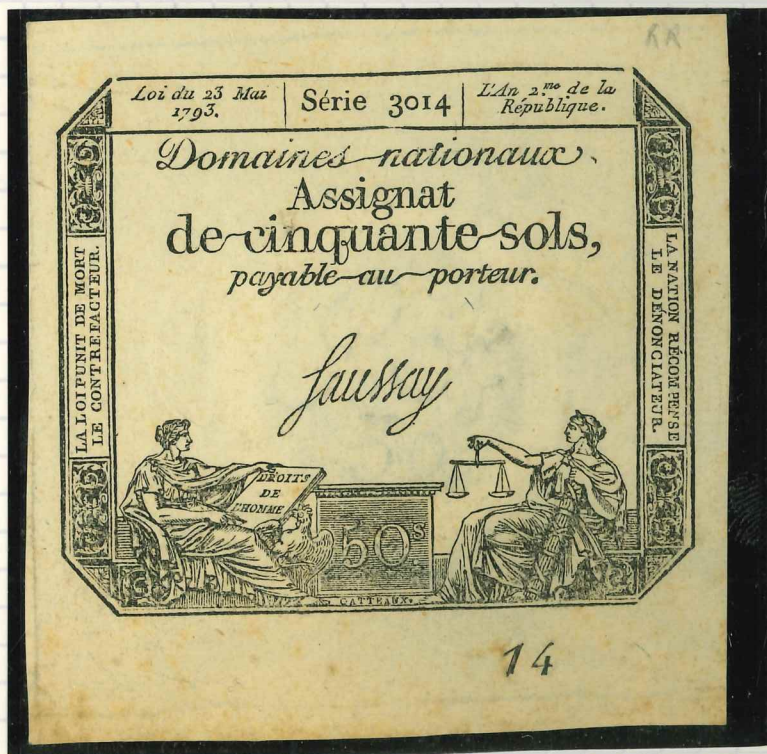
La loi punit de mort le contrefacteur  
La nation récompense le dénonciateur

Loi du 23 Mai 1793. Série 2688 L'An 2<sup>me</sup> de la République.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de cinquante sols,  
payable au porteur.

*Laussay*

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR. LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.



*Treasorie Nationale.*

*N. 42781*

*Vu au Contrôle.*

*Série 8*

*Mugard*

*Promesse*

# de mandat territorial

*Créé par la Loi du 28. Ventôse An 4. eme de la République.*

*Bon pour cinq cents Francs.*

*Chaperonville*



Hypothéqué sur les domaines nationaux.

## ASSIGNAT

# de cent francs.

Série 1400. *Goussuz*  
N° 1737.

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTRE FAC-TEUR.

LA NATION RÉCOM-PENSE LE DÉNON-CIA-TEUR.

Créé le 18 nivose l'an 3<sup>e</sup>. de la République française.

Hypothéqué sur les domaines nationaux.

# ASSIGNAT de cent francs.

Série

50.

*Lect Noble*

N<sup>o</sup>.

1481.

LA LOI  
PUNIT  
DE  
MORT  
LE  
CONTRE  
FAC  
TEUR.

LA  
NATION  
RECOM  
PENSE  
LE  
DENON  
CIA  
TEUR.

Créé le 18 nivose l'an 3<sup>e</sup> de la République française.

Hypothéqué sur les domaines nationaux.

# ASSIGNAT de cent francs.

Série

2971.

*Lassia*

N<sup>o</sup>.

816.

*n° 15679*

LA LOI  
PUNIT  
DE  
MORT  
LE  
CONTRE  
FAC  
TEUR.

LA  
NATION  
RECOM  
PENSE  
LE  
DENON  
CIA  
TEUR.

Créé le 18 nivose l'an 3<sup>e</sup> de la République française.





REPUBLIQUE

1000.

FRANCAISE



ASSIGNAT

de mille francs,

créé le 18 Nivôse l'an 5<sup>ème</sup> de la République,

Hypothéqué sur les Domaines Nationaux.

*Paris*

Numero 16.

1000.

LA NATION RÉCOMPENSE  
LE DÉNONCIATEUR.

Série 1185

L'IMPUNITE' DE MORT  
EST CONTREFACTEUR.

1000.

Hypothéqué sur les domaines nationaux.

# ASSIGNAT de cent francs.

Série

5038.

*Edouard*

N<sup>o</sup>

1790.

LA LOI  
PUNIT  
DE  
MORT  
LE  
CONTRI-  
FAC-  
TEUR.

LA  
NATION  
RÉCOM-  
PENSE  
LE  
DÉNON-  
CIA-  
TEUR.

Créé le 18 nivose l'an 3<sup>e</sup> de la République française.

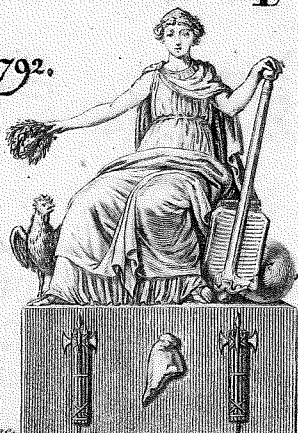
série 2769

n<sup>o</sup> 966

# République Française. Assignat de cinquante LIVRES.

De la Création du 14. Déc<sup>br</sup> 1792.  
Hypothéqué sur les

l'An premier de la République.  
Domaines Nationaux.



Colteau inv.

A. Carlier del.

n<sup>o</sup> 966

LIBERTÉ ÉGALITÉ

série 2769

LA LOI PUNIT DE MORT LE CONTREFACTEUR.

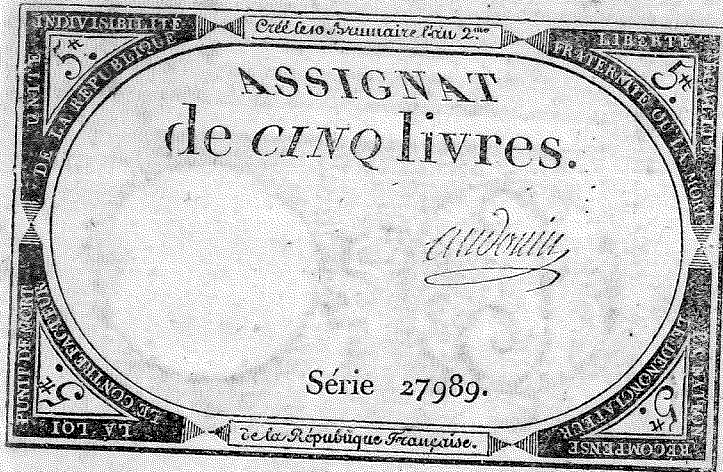
LA NATION RÉCOMPENSE LE DÉNONCIATEUR.

50<sup>f</sup>

50<sup>f</sup>

50<sup>f</sup>

50<sup>f</sup>



Dimanche 21 Février 1869.

# NONNANAISE

ABONNEMENT :

Dordogne, 5 francs par an.  
Hors du département, 6 francs

ogne

## MANCHE.

Il faut refuser le journal à l'expiration de l'abonnement, si on ne veut plus être abonné.

TRIEL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

La réception de trois numéros consécutifs constitue un abonnement.

ous administratives de l'arrondissement de Nontron.

l'arrond. de Bergerac, dans le *Journal de Bergerac*; — pour l'arrond. de Ribérac, dans *Nontronnais*; — pour l'arrond. de Sarlat, dans le *Sarlatais* et le *Glaneur*.

### POSTES — COURRIERS DE NONTRON.

ROUTES.	DERNIER	DÉPART	ARRIVÉE	BUREAU.
	levées.	des Courr.	des Courr.	
	h m	h m	h m	
Javerlhac, Marthon.	5 » s.	3 30 s.	9 » m.	Le Bureau est ouvert de 8 h. du matin à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.
me, Mareuil, Bourlèilles, Villebois.	5 30 m.	6 » m.	5 30 s.	
Jumilhac, Mallet, Saint-Saud.	2 45 s.	5 » s.	9 15 m.	Les dimanches et jours fériés, fermé de midi à 2 h. du soir et définitivement à 3 h. du soir.
érac.	3 » s.	5 30 s.	9 » m.	
ut.	3 30 s.	4 » s.	11 30 m.	
ix, Paris, Limog., Excideuil, Hautefort, Lapouaille, St-Pard.	8 30 s.	9 » s.	4 30 m.	
	9 30 m.	10 » m.	9 30 m.	

l'exécution du  
ne l'arrondis-  
eur travail en  
ite du dépar-  
sera terminée  
s.  
les études de  
oir être join-  
entées simul-  
uelle.

de nos populations par le développement qu'il a su donner à l'instruction primaire, par une organisation économique de la voirie, par de grandes améliorations dans les divers services de son administration, — mais ce dont le Périgord se souviendra longtemps et dont il lui sera toujours reconnaissant, ce sera de l'avoir délivré de la funeste plaie de la mendicité.

Quelques personnes peuvent douter du succès complet de cette grande réforme sociale; l'habile administrateur qui a su vaincre les premiers obstacles pour arriver à ce résultat saura bien aplanir les autres; sa foi robuste en son œuvre le fera réussir.



DELRIEU. 36, Rue des Artistes, PARIS (14<sup>e</sup>)

MINISTÈRE DES POSTES  
TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES

**CARNET DE 20 TIMBRES-POSTE  
DE 0<sup>F</sup>20 - 4 FRS**

**DULCREM**

EXQUISE CONFITURE DE LAIT

GROS: O.C.P. - DÉTAIL: TOUTES PHARMACIES



CARLOS COURMONT Concessionnaire

**CARNET de 20 TIMBRES-POSTE de 0<sup>fr</sup> 50 | 10<sup>fr</sup>**

*Luxe Radio*

vous présente ses récepteurs d'art

<p><b>Type Populaire</b> 6 lampes . . . . . frs 700</p> <p><b>Ensemble Familial</b> 6 lampes . . . . . frs 2100</p>	<p><b>Mallette Radio</b> Camping 6 lampes frs 1995</p> <p><b>Super Triomphe</b> 7 lampes . . . . . frs 5800</p>
---	---

**ses diffuseurs**

Fabrication la plus moderne en grande série évitant les pannes. —  
Rendement impeccable. — Magnifique pureté d'audition.

**Le Mans 19 Place de l'Eperon  
PARIS - 135, rue Amelot.**

Super Triomphe

**Bon gratuit:** Contre envoi de la couverture du présent carnet contenant  
trois timbres à 0,50 vous recevrez un ouvrage complet:  
**Guide de dépannage** à l'usage de tous les amateurs.

DELRIEU. 36, Rue des Artistes, PARIS (14<sup>e</sup>)

MINISTÈRE DES POSTES  
TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES

**CARNET DE 20 TIMBRES-POSTE  
DE 0<sup>F</sup>30 - 6 FRS**

**DULCREM**

EXQUISE CONFITURE DE LAIT

SUR DEMANDE, ENVOI D'UNE BOÎTE-ÉCHANTILLON  
— CONTRE 3 FRS EN TIMBRES-POSTE —  
**DULCREM. QUÉTIÉVILLE par MÉZIDON. Calvados**

CAPITOUAI  
de F. Hume

IMPOSITIONS DE LA VILLE DE TOULOUSE.

ANNEE 1773

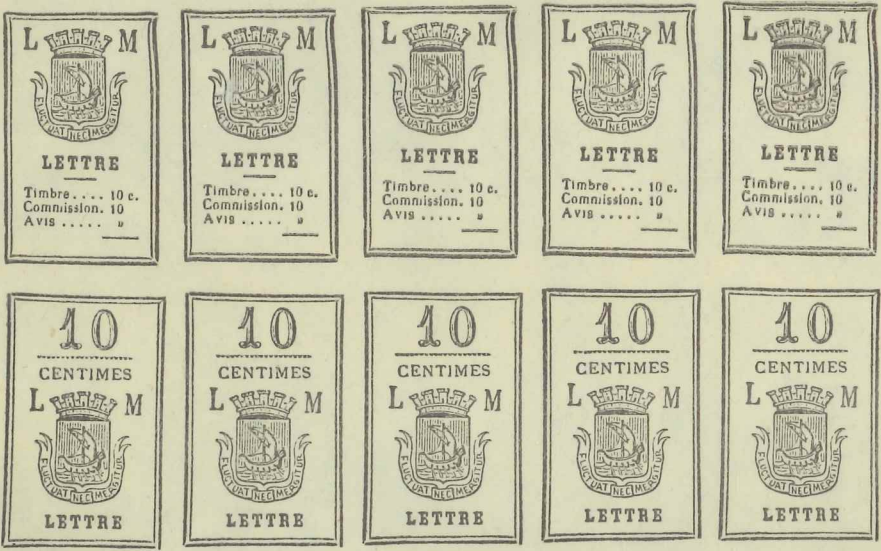
117 Capitation .....	109
Taille .....	81
166 Vingtieme Rural .....	134
Vingtieme Industriel.	25
Vingtieme des Rentes	174
Total.	226 108

ARRERAGES de	
Capitation .....	
Taille .....	
Vingtieme Rural .....	
Vingtieme Industriel.	
Vingtieme des Rentes	
Total .....	

JE soussigné, Receveur des Impositions Royales de la Ville de  
Toulouse, déclare avoir reçu de M. le Procureur General  
En Medecine et Capitoul de la Ville de Toulouse  
la somme de cent vingt six livres dix sols huit deniers  
des Impositions ci-dessus, pour lesquelles  
il se trouve compris dans les Rolles des Impositions de cette Ville, de  
l'année 1773 A Toulouse, ce 14 Mars 1774

Pour M. Delaporte







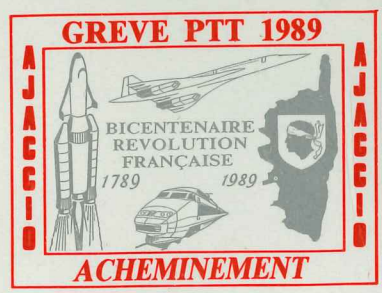
ENNEMI



ENNEMI



ENNEMI





Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Formules provisoires justificatives pour tenter d'éviter la taxe double aux lettres non ou insuffisamment affranchies faute de timbres-poste. (Procès-verbal d'huissier, Saumur, 20 Août 1953.) Feuillelet N° \_\_\_\_\_

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
15  
SIMPLE TAXE

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
TAXE SIMPLE 12

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

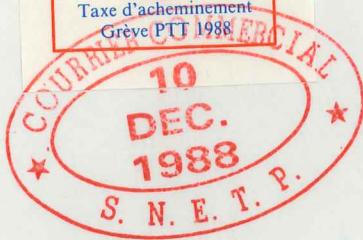
Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

Via la poste restante privée  
DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE  
SAUMUR  
A PERCEVOIR  
SIMPLE TAXE 5

MARSEILLE 4 F



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988



Marseille-Milan



Mr. BOLAFFIO Gredi  
Via Nazionale 251  
00184 Rome

LYON 2 F.



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988

LYON 3 F.



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988

LYON 4 F.



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988



MARSEILLE 2 F



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988

MARSEILLE 3 F



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988

MARSEILLE 4 F



Taxe d'acheminement  
Grève PTT 1988



N° 008 632



LYON  
1943



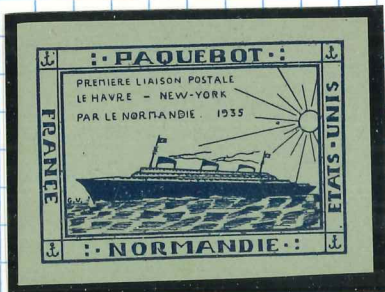
EXPOSITION PHILATÉLIQUE  
AU PROFIT DES SINISTRÉS DE LA VILLE DE BREST

Tirage 20 000



1983  
LA  
PHILATELIE  
FRANÇAISE

1983





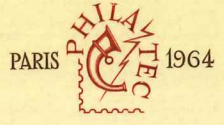
5 1940



CENTENAIRE 1849 1949  
 TIMBRE-POSTE



Exposition Internationale Philatèc Paris 1964



Philatèc - Paris 1964 - Philatèc - Paris 1964 -

32954

1 8 4 9 ~ 1 9 4 9



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949



1849-1949

